

Le Trèfle Cévenol

NOM.....
Prénom.....
Adresse.....

Tel:..... Mobile.....
Email.....

N° de permis.....
Date de délivrance.....
Lieu.....

Moto.....
Immatriculée.....

Assurance.....
N °de police.....

Inscription a la randonnée du 11.12.13/12	390 €
Réservation d'un lit	
+petit déjeuner la veille sur place.	42 €
Forfait assistance mécanique 10 €/jour x 3 =	30 €
<i>Barrez les lignes inutiles</i>	

Ci joint un chèque de (votre total).....€
À l'ordre de SUDRANDO,

Je soussigné.....
atteste avoir pris connaissance des dispositions décrites ci-jointes et de m'y conformer. En outre, je déclare être pleinement conscient des risques encourus lors de cette randonnée, et d'en assumer entièrement les conséquences et responsabilités.

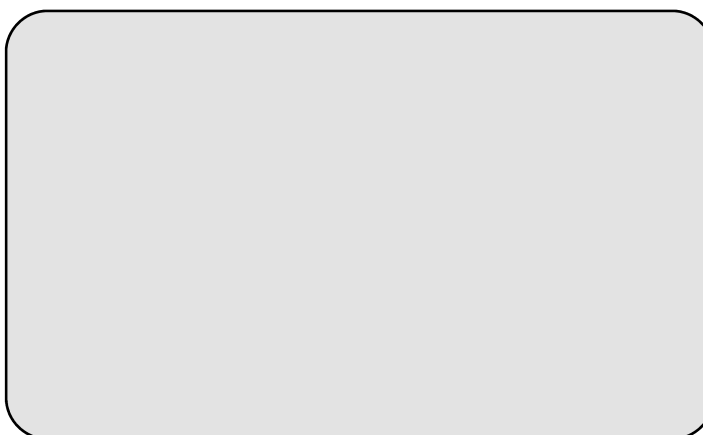
Fait à
Le

Bulletin à découper suivant le trait et a renvoyer avec le règlement a:
SUDRANDO Mas de Tamerlet
34590 MARSILLARGUES TEL:06.09.95.14.57

www.Automediasud.com



Les raids et randos à suivre....



Toutes les randonnées sur
www.sudrando.com

Le Trèfle Cévenol



SUDRANDO
30 ans de passion "Sport et Voyage" 100% moto

Une randonnée en trèfle à partir du « Canton », un hameau de pierre amoureusement restauré coincé entre vallées du Vidourle et du Gardon en pleine Cévennes Gardoises. Chaleureusement accueilli par Claude et Luc, l'environnement y est authentique et les produits du terroir.

C'est l'endroit rêvé pour partir à la découverte des Cévennes par les sentiers et drailles moutonniers. D'abord en direction de la Lozère par le col St Pierre et les lignes de crête de la Corniche, puis vers le sud jusqu'aux canyons extraordinaires des plaines de la Vaunage. Enfin une boucle plus dense dans la haute vallée du Vidourle, par Pierre plantée, col des Fosses et les boules de Gargantua qui clôturera en beauté ce superbe coup de moto.

Dispositions générales

SUDRANDO organise le 11.12.13 décembre 2015 le **Trèfle Cévenol**, une randonnée ouverte à toute personne physiquement apte à la pratique de cette activité, équipée d'une moto d'enduro ou trail sportif en bon état, **doté d'un silencieux efficace et justifiant d'une autonomie minimum de 80 kms**. En outre le pilote devra être en possession de tout les documents requis (permis, carte grise, assurance) pour circuler avec son véhicule.
SUDRANDO se réserve le droit de refuser toute personne qui ne répondra pas aux conditions ou à l'esprit de nos randonnées.

Organisation/équipement/intendance

- **sur les chemins:** la randonnée sera guidée et constituée d'un groupe maximum de 15 pilotes. Nous roulerons selon un schéma désormais bien rodé, qui permettra à chacun d'évoluer à son rythme. Un fermeur sera mis en place à partir de 11 pilotes. Vous disposerez d'une assistance 4x4 ou fourgon que vous retrouverez régulièrement tout au long de la journée avec de l'outillage, le ravitaillement pilote et machine ainsi que les conseils d'un technicien.

Vous pourrez y mettre quelques pièces de rechange spécifique à votre moto. Cela vous permettra de piloter léger et donc de prendre un maximum de plaisir. Mais pour éviter certains désagréments, **vous devez avoir avec vous sur la moto:**

- permis, assurance, carte grise et des espèces pour le carburant
- casques, bottes, gants, vêtements et protections adaptées bien sûr, mais aussi prévoir une protection étanche contre la pluie.
- un outillage minimum, un jeu de chambres à air (pour les réfractaires aux bibs) et de l'huile pour les 2 temps..

- **à l'étape:** nous faisons appel autant que possible au réseau local de gîtes et fermes auberges. Ils nous assurent la convivialité, des produits du terroir et d'excellentes conditions de confort.

Vous devez donc prévoir **un seul sac pour le soir**, des vêtements de rechange, des affaires de toilettes ainsi qu'une paire de chaussures légères. Nous nous chargerons de les acheminer à l'étape.

Forfait assistance mécanique: 9 €/jour

prise en charge (hors fournitures) des crevaisons, de l'entretien courant de votre moto (filtre à air, tension de chaîne) et des petits pépins mécaniques par un technicien qualifié sur nos randonnées.

Tarifs

Le montant de l'inscription englobe la **pension complète, l'encadrement, l'assistance, le transport de vos affaires.**

Une inscription ne sera prise en compte que s'il elle est accompagnée d'un chèque à l'ordre de SUDRANDO, du montant total de l'inscription. **Ce chèque ne sera encaissé que dans un délai de 10 jours avant la randonnée**

Il vous sera alors renvoyé une confirmation de votre inscription ainsi que les diverses instructions spécifiques à cette randonnée (lieu et horaire de départ, dispositions particulières)

Annulation

- de la randonnée:

si pour une raison majeure ou si pour un nombre insuffisant d'inscrits (6 pilotes minimum) une randonnée devait être annulée, les personnes inscrites ne pourraient prétendre qu'au remboursement des sommes versées à l'exclusion de tout dommages et intérêts. Nous les en informerions au moins 10 jours avant le départ

- de l'inscription:

par lettre ou par fax. Pour toute annulation quel qu'en soit le motif il sera retenu:

+ de 30 jours avant le départ	15 euros
de 30 à 15 jours avant le départ	25% du montant total
de 15 à 8 jours avant le départ	50% du montant total
de 8 à 2 jours avant le départ	75% du montant total
de 2 jours au départ	90% du montant total
non présentation au départ	100% du montant total

D'autre part aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'interruption de participation pour quelques raisons que ce soit, ou s'il s'avérait que vos documents administratifs n'étaient pas en règle.

Sécurité et savoir vivre

Nous avons beaucoup travaillé pour que tout se passe dans les meilleures conditions. Il faut cependant bien garder à l'esprit que cette randonnée n'est pas une compétition et que nous évoluons souvent sur des itinéraires ouverts à la circulation.

Nous devons donc nous astreindre à quelques règles élémentaires de sécurité et de savoir-vivre:

- adopter une vitesse toujours contrôlée
- ralentir à la vue d'autres usagers des chemins et dans les zones d'habitation
- arrêter les moteurs à la vue de chevaux montés
- respecter les espaces naturels, en ne nous écartant pas des sentiers et chemins sur lesquels nous évoluons.
- avoir une attitude respectueuse et courtoise envers les habitants des régions traversées

Assurance

SUDRANDO a souscrit une assurance responsabilité civile conforme aux normes en vigueur. En conséquence **c'est à vous qu'incombe la responsabilité de souscrire une "individuelle accident" et de vérifier que l'assurance obligatoire de votre moto couvre pendant cette randonnée un accident envers un tiers ou avec un autre participant.**